

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|--------------------|----------------|---|
| Afférents au CA | En exercice | Qui ont pris part à la DELIBERATION |
| 92 | 92 | 62 |

| | |
|---------------------|----|
| PRESENTS | 44 |
| POUVOIRS Suppléants | 4 |
| POUVOIRS Titulaires | 14 |
| ABSENTS | 30 |

| | |
|---------------|----|
| Vote Pour : | 62 |
| Vote Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |

Date de la Convocation

8 AVRIL 2025

Date d’Affichage

8 AVRIL 2025

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SEANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2025**

L’an deux mille vingt-cinq, le lundi quatorze avril à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d’agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d’agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Alain ASSIÉ, Mathieu BLESS, Paul BOULVRAIS, Bertrand BOUYSSIE, Alain CAUDERAN, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Martine CLARAZ-ANGOSTO, Monique CORBIERE-FAUVEL, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SILVA, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Bernard FERRET, Muriel GEFFRIER, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOËT, Michelle LAVIT, Guy LEGROS, Maryline LHERM, Elisabeth LOYER, Françoise MALAURE-NERIN, Michel MALGOUYRES, Marie-Claire MATE, Marc MIRALES, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Régine MOULIADE, Fernand ORTEGA, Christian PERO, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Marie-Paule SENAT SOLOFRIZZO, Alain SORIANO, Martine SOUQUET, Benoît TRAGNÉ, Pierre TRANIER

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Laurent ESTRADA à Patrick CAUSSE, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT, Lucette ROUTABOUL à Martine TERRIER, Jacques VIGOUROUX à Eric BEILLEVAIRE

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Blaise AZNAR à Michelle LAVIT, Lahcène BAAZIZ à Francis RUFFEL, Florence BELOU à Mathieu BLESS, Michel BONNET à Bernard FERRET, Jean-Claude BOURGEADE à Bernard MIRAMOND, Laurence CRANSAC VELLARINO à Christophe GOURMANEL, Isabelle FOUROUX-CADENE à Pascale PUIBASSET, Serge GARRIGUES à Nicolas GERAUD, Christelle HARDY-HEBRARD à Martine SOUQUET, Francis MONSARRAT à Alain ASSIE, Christel PALIS à Dominique HIRISSOU, Jean-Marie VALATX à Marie-Claire MATE, François VERGNES à Paul BOUVRAIS, Claire VILLENEUVE à Christian PERO

Absents/Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, René ANDRIEU, Julien BACOU, Ann BARNES, Jean-François BAULES, Jean-Louis BOULOC, Françoise BOURDET, Dominique BOYER, Jacques BROS, Alain CAMALET, Gabriel CARRAMUSA, Céu DA COSTA, Jean-Marc DUBOE, Christian DULIEU, Maryse GRIMARD, Christophe HERIN, Jean-Paul LALANDE, Christian LONQUEU, Marie MONTELS, Max MOULIS, Stéphanie NADAÏ-PUECH, Francis PRADIER, Didier SALANDIN, Guy SANGIOVANNI, Christian SERIN, Claude SOULIES, Laurent SQUASSINA, Jacques TISSERAND, Jean TKACZUK, Gilles TURLAN

Secrétaire de séance : Monsieur Paul BOULVRAIS

N°103_2025

ACTES : 7.1.9

OBJET DE LA DELIBERATION : 24- Modification des tarifs du Centre Archéologique / Archéosite de Montans

Exposé des motifs

La politique tarifaire du Centre Archéologique (Archéosite) de Montans date de 2012 et n’a pas évolué depuis. En adéquation avec l’augmentation des prix des fluides et fournitures, et, après un

panorama de la tarification des musées comparables, il est proposé de revoir à la hausse la politique tarifaire afin de valoriser les collections, les visites guidées, les ateliers et les diverses animations du Musée. La politique tarifaire proposée privilégie la qualité et l'accessibilité en favorisant l'accès à notre patrimoine.

Politique tarifaire actuelle

| Visiteurs individuels | |
|--|--------------------------|
| Adultes (à partir de 26 ans) | 4,00 € |
| Tarif réduit (jeunes jusqu'à 25 ans, demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minima sociaux, personnes handicapées, groupes en visite libre à partir de 10 personnes, tarif réduit pour tous lors des manifestations locales en lien avec l'Archéosite) | 2,80 € |
| Gratuité Enfants de moins de 6 ans ; journalistes sur présentation de la carte de presse ; conservateurs et professionnels du patrimoine et des musées ; étudiants en histoire, histoire de l'art et archéologie sur présentation de la carte d'étudiant ; personnel des offices de tourisme ; professeurs ou animateurs ayant réservé une visite pour leur groupe dans l'année ; gratuité pour tous lors des événements nationaux (Journées du patrimoine, Nuit des musées, Journées de l'archéologie, Week-end des musées Télérama, Fête de la science, Journées des métiers d'art...), donateurs de collections archéologiques, agents de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, personnels des mairies du territoire de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, 2 ^e visite dans l'année civile sur présentation d'un billet tarif plein daté de l'année, personnes ayant le statut de réfugié de guerre , gratuité pour tous au mois de décembre | 0,00 € |
| Ateliers individuels (enfants, adolescents, adultes) | 5,00 € / personne |
| Forfait anniversaire (jusqu'à 12 participants) | 80 € |

Nouvelle politique tarifaire

| Visiteurs individuels | |
|--|---------------|
| Adultes (à partir de 26 ans) | 6,00 € |
| Tarif réduit (jeunes jusqu'à 25 ans, demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minima sociaux, personnes handicapées, groupes en visite libre à partir de 10 personnes, tarif réduit pour tous lors des manifestations locales en lien avec le musée) | 4,00 € |
| Gratuité Enfants de moins de 6 ans ; journalistes sur présentation de la carte de presse ; conservateurs et professionnels du patrimoine et des musées ; étudiants en histoire, histoire de l'art et archéologie sur présentation de la carte d'étudiant ; personnel des offices de tourisme ; professeurs ou animateurs préparant une visite pour leur groupe dans l'année ; gratuité pour tous lors des événements nationaux (Journées du patrimoine, Nuit des musées, Journées de l'archéologie, Week-end des musées Télérama, Fête de la science, Journées des métiers d'art...), donateurs de collections archéologiques, agents de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, personnels et élus des mairies du territoire de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, 2 ^e visite dans l'année civile sur présentation d'un billet daté de l'année, personnes ayant le statut de réfugié de guerre , gratuité pour tous au mois de décembre | 0,00 € |

| | |
|---|--|
| Ateliers individuels (enfants, familles) | 8,00 € / adulte à partir de 26 ans / 6,00 € enfants adolescents et jeunes (jusqu'à 25 ans) |
| Forfait anniversaire (jusqu'à 12 participants) | 100 € |

Le Conseil de communauté,

Où cet exposé,

Vu l'arrêté préfectoral du 19 février 2025 approuvant la modification des statuts de la Communauté d'agglomération, et notamment leur article 6.2.3 Compétences en matière d'équipements culturels d'intérêt communautaire,

Considérant la tarification en vigueur et le besoin de modifier la politique tarifaire de l'entrée au Centre Archéologique / Archéosite de Montans,

Considérant l'avis favorable de la Commission Attractivité du territoire du 20 mars 2025,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **approuve** les nouveaux tarifs et **décide** de modifier la politique tarifaire de l'entrée au Centre Archéologique / Archéosite de Montans pour les visiteurs individuels,
- **autorise** le Président à signer tout document afférent.

Acte rendu exécutoire

- après transmission en Préfecture

Le 30 AVR. 2025

- publication - mise en ligne

Le 30 AVR. 2025

et/ou notification

Le

Pour extrait conforme,

Fait les jour, mois, an, susdits,




 Le Secrétaire de séance
 Paul BOULVRAIS


 Le Président,
 Paul SALVADOR

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le 30/04/2025



ID : 081-200066124-20250414-103_2025-DE